

par [Denis Thomas](#) jeudi 21 février 2013

L'Education nationale veut étouffer sa suicidée de Béthune



Tous les moyens sont bons au rectorat de Lille pour faire oublier le suicide de Marielle Croquefer, professeure du Lycée André Malraux de Béthune.

Refus d'une commission d'enquête et de la qualification en accident de travail, interdiction pour les membres du CHSCT des personnels de l'Education nationale du Pas-de-Calais de se rendre dans l'établissement professionnel et suppression du poste de l'enseignante en catimini pour la rentrée 2013 ont été décrétés par l'académie, pourtant « affectée » au moment du drame.

Jean-Jacques Pollet, le recteur de l'académie avait pourtant promis, en octobre dernier, une enquête sur les circonstances de la tragédie. Comme le disait Charles Pasqua, les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

A l'académie de Lille, aucun commentaire n'est, encore et toujours, disponible sur ces informations recueillies par Agoravox.fr

REFUS CATEGORIQUE

« Après la réunion du CHSCT du 14 décembre qui a débouché sur un refus catégorique du DASEN (ndlr : Directeur de l'académie des services de l'éducation nationale, autrefois « inspecteur d'académie ») Guy Charlot de réunir une commission d'enquête bien qu'elle ait été demandée à l'unanimité des membres, une nouvelle réunion est prévue le vendredi 15 mars prochain », m'indique Sylvie Vinçard, secrétaire nationale du syndicat Action et Démocratie.



Par ailleurs, devant ce refus, les membres du Comité d'hygiène, sécurité et des conditions de travail ont demandé à se rendre au Lycée Malraux. « Cela leur a été refusé au prétexte qu'ils ne sont pas... formés », précise la syndicaliste.

« Le cas de Marielle avait été en dernière position des ordres du jour lors du dernier CHSCT et avait été traité en vitesse en fin de réunion », se souvient la responsable



syndicale.

Elle révèle également que le poste de la professeure du Lycée professionnel, qui s'est donnée la mort en octobre dernier, a été supprimé pour la rentrée 2013. Dans des conditions peu habituelles.

Le conseil d'administration de l'établissement a été convoqué un samedi, ce qui est peu propice à la présence de tous ses membres. Outre le proviseur, Michel Boins, seuls 15 des 30 membres du conseil étaient présents. Résultats des courses : exit le poste de Marielle Croquefer à 9 voix contre 7 (dont 6 enseignants).

NI COMPASSION NI CONDOLEANCES

C'est précisément ce que craignait l'enseignante dans la liste de ses désespoirs. Elle déplorait particulièrement un manque de soutien de sa hiérarchie. Notons que le chef d'établissement après le décès « a réclamé à sa famille ses copies et dossiers dans un courrier sans même un mot de compassion ni de condoléances », rapporte Sylvie Vinçard.

Marielle a laissé derrière elle un mail prémonitoire dans lequel elle dit « je ne veux pas qu'on supprime mon poste (...) je ne veux pas redevenir TZR (Titulaire zone de remplacement) ».



L'enseignante de 48 ans, maman d'un garçon de 14 ans, conclut dans son mail : « Je vais très mal ». En grande souffrance comme 30% du million d'enseignants français, estime la responsable syndicale.

Contrairement aux chats, Marielle n'a pas eu plusieurs vies. Mais l'Education nationale, par son déni, est en train de lui offrir plusieurs morts.